

L'écho de Notre Dame de Lorette



1944

Secrétariat : 62153 ABLAIN SAINT NAZAIRE

Tél. : 03 21 29 30 62

Email : amndgh.lorette@orange.fr

L'ECHO DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Bulletin Trimestriel de l'Association
du Monument de Notre Dame de Lorette

Sommaire

<i>Sommaire</i>	1
<i>Messe Assemblée Générale à Lens le 21 mars 2026</i>	2
<i>Allocution d'accueil du Président</i>	3
<i>Décédés en 2025</i>	7
<i>Mot d'accueil du Chef de Groupe de Lens</i>	9
<i>Candidats au CA</i>	10
<i>Bilan Tour de Garde 2025</i>	11
<i>Présentation du Tour de Garde 2026</i>	13
<i>Cérémonies à Notre-Dame de Lorette</i>	14
<i>Rapport activité 2025</i>	15
<i>Bilan et Compte de résidu 2025</i>	17
<i>Médailles de 20 et 50 ans de service</i>	19
<i>Remise de la médaille 50 ans</i>	20
<i>Les nouveaux Chefs de Groupe</i>	21
<i>Résultat du vote Administrateur</i>	22
<i>Un conteur Garde d'Honneur</i>	22
<i>Passation du drapeau</i>	23
<i>Appel à cotisation 2026</i>	24

Dépôt légal du 1^{er} trimestre 2026 - C.P.A.P. N° 0126 A 05649

Directeur de la Publication Alain MICHEL

Imprimé en France par l'imprimerie SENEFFY à Arras

Tirage : 4100 exemplaires - Abonnement annuel : 7 €

105^{me} Assemblée Générale de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et de la Garde d'Honneur de l'Ossuaire

Lens le samedi 21 mars 2026

Dès 8h00, comme à leur ordinaire, les porte drapeaux étaient présents à l'entrée de l'église, sous les ordres des chefs de groupe : M Pierre Vienne (GR12) et M Patrick BACOT (GR 20) responsable de l'ordonnancement des porte-drapeaux pour les cérémonies où est présente la Garde d'Honneur.



La messe en l'église du Millénum de Lens à l'attention des morts pour la France et des Gardes d'Honneur décédés a été célébrée le matin même à 8h30 par l'abbé Grzegorz Napierala, concelebrée avec Monsieur Christophe LEFEVRE, Diacre, ancien Chef de groupe N° 14 de Lens.

Après la messe les participants ont traversé la route de Lens Béthune (encadrés par les gardes du groupe de Lens) pour se rendre à la salle Jean NOHAIN pour l'assemblée générale.





*Allocution d'accueil et d'ouverture
de l'Assemblée Générale
par le Général (2^e)
Martin RENARD, Président de
l'Association du Monument de
Notre-Dame de Lorette et de la
Garde d'Honneur de l'Ossuaire,*

Chers mesdames et messieurs les administrateurs, gardes d'honneur et membres associés de l'Association du monument de Notre Dame de Lorette et de la Garde d'honneur de l'Ossuaire, nous voici réunis à nouveau pour cette grande « réunion de famille » annuelle, comme je l'avais qualifiée l'an dernier, que constitue notre assemblée générale.

Je remercie Monsieur le curé de la paroisse Sainte-Elisabeth qui a ouvert cette journée par une messe à l'attention des morts pour la France et des gardes d'honneur décédés au cours de cette année.

Je remercie le secrétaire général et président de la Garde d'honneur, son adjoint, ainsi que l'ensemble du bureau pour leur implication dans l'organisation de cette journée et son bon déroulement, tout comme pour le travail qu'ils font presque au quotidien pour notre association. J'ai une pensée particulière pour Alain CAPILLON qui a d'importants soucis de santé et ne peut être présent en ce jour.

Je remercie plus particulièrement Monsieur Daniel L'ALLAIN, nouveau chef du groupe de Lens et l'ensemble des gardes d'honneur de son groupe, ainsi que Monsieur Sylvain ROBLERT, Maire de Lens - représenté ici par son adjoint, Monsieur Pierre MAZURE - les élus et de façon plus large tous ceux qui les ont aidés à organiser cette journée ici. Merci Monsieur le conseiller de votre accueil et de votre soutien que je sais permanent pour le groupe installé dans votre commune et aux alentours.

Comme chaque année, il me revient donc d'introduire cette assemblée générale cette « réunion de famille » comme je la qualifie à chaque fois, qui nous permet de prendre et de donner des nouvelles des uns et des autres et plus largement de notre association. C'est l'occasion de se souvenir de ce qui a été fait au cours de l'année écoulée et de nous projeter dans la poursuite de notre « mission » bientôt séculaire, j'y reviendrai.

Comme chaque année, le Secrétaire général adjoint lira dans quelques minutes le Nécrologe mais je voudrais personnellement saluer ceux de « la famille » qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale en avril 2025, saluer leurs proches, leurs amis et les remercier une fois encore, a posteriori, de leur engagement au service de l'association et de la garde d'honneur : qu'ils reposent en paix.

Je voudrais également saluer ceux qui ont quitté l'association pour des raisons diverses et plus particulièrement ceux qui l'ont fait parce que leur santé ne leur permet plus de « Servir ». Qu'ils soient remerciés des services rendus, nous pensons à eux et ne les oublierons pas.

Enfin, notre famille est plutôt une famille « d'anciens » mais, quel que soit l'âge où ils nous rejoignent, cela reste toujours un plaisir d'y accueillir de nouveaux membres ; merci à ceux qui sont venus rejoindre les rangs et pour les services déjà rendus, merci à leurs parrains ou « recruteurs » de leur avoir fait connaître notre association ainsi que sa noble mission.

Je ne vais pas bien sûr détailler le rapport d'activité de l'année écoulée qui sera fait tout à l'heure par le secrétaire général adjoint, ni faire le tour de toutes les activités à venir ; je voudrais m'attarder sur quelques points et quelques observations faites au fil de cette année.

Pour commencer, comme je l'ai fait un peu dans mon dernier édito de l'Echo, je voudrais faire un rappel qui ne nous concerne pas tous bien entendu mais que j'ai cru devoir faire suite à quelques événements, d'importance diverse, qui remontent via les chefs de groupe ou par des éléments extérieurs parfois.

D'une part nous sommes tous des bénévoles, ce qui veut dire, sans faire un cours d'étymologie que si nous sommes dans l'association c'est le fruit de notre « bonne volonté », parce que nous le voulons bien, c'est une activité de service et un don de temps librement consenti et gratuit. Personne ne nous oblige à faire ce que nous faisons.

D'autre part, dans Garde d'Honneur, même si nous ne le sommes pas tous, mais c'est l'esprit, il y a le mot « Honneur », ce qui désigne bien sûr le sens même de notre engagement : honorer la mémoire de ceux qui reposent dans la nécropole, mais qui pour moi implique bien entendu de le faire individuellement honorairement, c'est à dire dans son comportement, dont le premier signe est la tenue.

Il existe un règlement de l'association et un code du Garde d'Honneur qui précise notamment ces règles de tenue et comportement que sont notamment chargé de faire respecter les chefs de groupe, mais aussi les responsables de jour qui sont leurs représentants au quotidien et que chacun doit bien entendu s'appliquer à lui-même sans que l'on ait à le lui rappeler.

Cette exemplarité dans le comportement en respectant des règles que nous avons librement consenti d'appliquer en entrant à la Garde d'Honneur et à l'association ne doit souffrir d'aucun laxisme.

Elle s'étend bien entendu dans les relations que nous avons entre-nous et envers les extérieurs qui ne sauraient souffrir de marque de non-respect. Je serai, avec le conseil d'administration sans concession pour ceux qui n'appliqueraient pas ces règles, parce notamment comme je l'ai rappelé nous sommes volontaires et qu'il suffit de se soumettre à ce qu'on a soi-même accepté ou de se démettre si l'on n'est pas d'accord.

Enfin, nous sommes au sein de l'association pour « Servir » - avec un grand S - et non pour nous servir et qui plus est pour le faire avec une discrétion qui nous honore, sans faire état notre mesure - au delà de la sphère privée de notre engagement et notamment en respectant la neutralité politique de l'association, ce qui n'a notamment pas été le cas ces derniers temps lors de la campagne électorale en cours. Je comprends pour autant la fierté de chacun à faire ce que nous faisons et soutiens bien entendu les manques de reconnaissance internes à ceux qui servent depuis de très nombreuses années au sein de notre association. Nous continuerons à le faire, pas plus tard que tout à l'heure.

Après ce petit rappel pas toujours agréable à faire mais nécessaire, je voulais faire un petit bilan, sans entrer dans les détails de quelques points, d'importance inégale, concernant l'association.

Je vous avais parlé l'an dernier de la convention que nous devons établir avec l'ONAcVG. Pris par des contraintes de temps diverses, nous n'avons pas encore abouti sur ce sujet qui demande de l'attention pour que les relations des deux parties soient posées clairement pour mieux ancrer les responsabilités et devoirs de chacun mais, en ce qui nous concerne, dans le respect de notre association « unique » en son genre dans ce monde de la mémoire, et qui doit être reconnue en tant que telle. Lors du dernier conseil d'administration nous avons constitué une équipe qui va travailler sur les propositions de l'ONAcVG puis organiser une réunion avec certains de ses membres pour faire aboutir cette convention. Nous restons néanmoins de façon générale vis-à-vis de l'État dans une relation du genre propriétaire / locataire dans laquelle l'on ne fait pas ce que l'on veut.

Nous travaillerons ultérieurement sur la convention entre l'association et le diocèse que j'avais également évoqué l'an dernier mais qui ne pourra s'inscrire que dans la continuité de celle avec l'ONAcVG.

Les efforts que nous avons déployés pour faire [re]venir des unités militaires en nombre sur le plateau, dont je vous avais parlé lors de cette même assemblée générale à Béthune / Lapugnoy, ont largement porté leurs fruits et fait rayonner de façon très large la connaissance de ce site d'exception qu'est la Nécropole et de l'Association.

Ainsi, lors de notre cérémonie et de la veillée du 10 novembre c'est l'ensemble de l'état-major du corps de réaction rapide - aujourd'hui 1^{er} Corps d'Armée - derrière son général qui, à l'issue d'une marche, ont honoré de leur présence la cérémonie et la veillée qui s'en sont ainsi trouvées rehaussées.

Quelques jours plus tard, la cérémonie militaire organisée pour commémorer le 110^{ème} anniversaire des combats de 1915 a été un franc succès.

Comme chaque année et, compte tenu de l'ampleur inhabituelle et du dédoublement pour des raisons de calendrier de ces deux manifestations, je voudrais remercier particulièrement tous ceux qui se sont investis, comme à

chaque fois, parfois en urgence, pour régler tous les problèmes d'organisation et les aspects matériels et financiers de la cérémonie, les membres du bureau en particulier, mais aussi l'ensemble de ceux qui ont œuvré pour faire de la veillée et de cette commémoration des combats de 1915 ce qu'ils ont été.

Cette année 2026 nous avons d'ores et déjà deux points d'attention particuliers dans nos travaux du conseil d'administration et du bureau :

J'ai rencontré dernièrement Monsieur Mignotte qui s'occupe depuis de nombreuses années de l'Abri du visiteur. Son bail arrivant à échéance en septembre, il a été décidé en Conseil d'administration de ne pas le lui renouveler, ce qui tombe bien puisque lui-même nous a fait part de son souhait de ne pas continuer. Nous l'avons rassuré sur le fait que l'Association ne compte en rien changer le rôle de ce lieu ni son concept, comme certains bruits parvenus à ses oreilles lui avaient été rapportés, et annoncé l'envoi - que nous avons fait depuis - du document officiel lui signifiant la position de l'Association. Les échanges vont maintenant se poursuivre et ne seront vraisemblablement pas très simples pour régler les divers désaccords et récupérer au mieux locaux et biens mobiliers mais le contact est rétabli après quelques tensions anciennes. Tout ceci ne se fera pas en un jour, le congé est pour septembre mais nous ne maîtrisons pas tout et il y aura certainement des travaux à faire dans nos locaux avant de pouvoir y réinstaller un gérant / locataire. Je compte, quitte à perdre quelques mois, prendre tout le temps nécessaire - en exploitant notamment la fermeture d'hiver de novembre à mars - pour « choisir » le repreneur (plusieurs semblent intéressés - sans garantie aujourd'hui) et établir un bail très précis et détaillé de ce que souhaite l'association - notamment vis-à-vis des priorités pour le personnel de service de garde - mais également de tout ce qui constitue l'environnement et l'exploitation des locaux de l'association. Si certains peuvent ou pensent pouvoir, de par leurs compétences professionnelles actuelles ou anciennes dans ce milieu ou dans le milieu juridique propre aux baux de commerces de restauration, aider l'association sur ce dossier, merci de se faire connaître du bureau.

Enfin, 2027 manquera le centenaire de la création de l'association, il convient, dès cette année de réfléchir aux actions à mener pour célébrer dignement cet anniversaire. Au-delà du bureau et du conseil d'administration, il sera probablement constitué une équipe de marque, il ne faut pas trop perdre de temps pour réfléchir et agir afin de préparer cet événement majeur.

Merci de votre attention, belle assemblée générale à tous, belles retrouvailles « familiales », merci de votre engagement au seul profit de nos morts, sans calculs ni intérêts personnels.

**Vive l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette
et de la Garde d'honneur de l'Ossuaire et vive la France !**



La Garde d'Honneur pendant la cérémonie du défilé par Monsieur Alain DOUTREMEPUICH, Vice-président

Gardes d'Honneur décédés en 2025

Groupe 01 - AGNEZ LEZ DUISANS (03)

M. BACHELET Jean-Michel - M. GOMBERT Daniel - M. WEPPE Jean

Groupe 02 - AIX NOULETTE (02)

M. LEDEE Albert - M. SIEDLECKI Édouard

Groupe 03 - ANGRES (03)

M. POIX Serge - M. MATAGNE Jean-Marie - M. FROMENT Robert

Groupe 04 - ARRAS (16)

M. LELANDAIS Henri - M. MARTEL Gaston - M. PETIT Jean-Marie

M. DHERBECOURT Pierre - M. NORMAND Pierre

M. LIBERT Jean-Louis - M. PISTORE Frédéric - M. DOISY Guy

M. ZOUBA Rachid - M. ROUSSELLE Augustin - M. DUPREY Lucien

M. VAN DEN BOSSCHE Hubert - M. CAPELLE Jean-Georges

M. PLUQUET Georges - M. MONBORGNE Jacques

M. OPIGEZ Jean-Maurice

Groupe 05 - BARLIN (05)

M. HENNION Jacques - M. BOURRIEZ Jean-Paul

M. LEBLOND Bernard - M. PSICA Jean

M. COLIN-PORTEMONT Édouard

Groupe 06 - BETHUNE (14)

M. TASSEZ Thierry - M. PAUTRAT Jean-Yves

M. LÉTOQUART François - M. VAN HOUTTE Daniel

M. TRAISNEL Gérard - M. BOUQUE Voltaire - M. HIBON Michel

M. BOYAVALLÉ Géraud - M. LABITTE André - M. VITTE Daniel

M. DUFLOS Roger - M. BARTIER Henri - M. MUSIAL Édouard

M. FERREZ Christian

Groupe 07 - BILLY - BOIS BERNARD (02)

M. LAPORTEAUX Dany - M. ROUSSELLE Jean-Marie

Groupe 08 - BRUAY LA BUISSIÈRE (06)

M. LECOUTRE François - M. GIRARD Abel - M. VIART Ange Marie
M. DECOURCELLE Francis - M. MORANT Jean-Pierre
M. WIGNERON Bernard

Groupe 09 - BULLY LES MINES (01)

M. GUILLEMANT Bruno

Groupe 10 - CARENÇY (01)

M. LEFFEVRE Henri

Groupe 11 - CARVIN (05)

M. GRIMAUD Bernard - M. MARCHOIX André - M. SION Paul
M. DELEPORTE Géraud - M. BOURRE Roger

Groupe 12 - HENIN BEAUMONT (04)

M. HARTEL Wilhelm - M. KIRALY Alain - M. BRISSE Alfred
M. DEROUBAIX Émile

Groupe 13 - HERSIN COUPIGNY (04)

M. LAUCOURT Désiré - M. SAUVAGE Christian
M. MAISON Jean Angelito - M. MARLE Christian

Groupe 14 - LENS (11)

M. COZE Franck - M. SOTTIEZ Michel - M. OUHOUD Mohamed
M. REAL Dominique - M. BAETENS Jean - M. THIEFFRY Gabriel
M. LARIDAN Didier - M. SALEMBIER Émile - M. BONNISSANT Pierre
M. GREMBERT Jacques - M. VANESSE Jean

Groupe 15 - LIEVIN (06)

M. BONVARLET Daniel - M. LE LEVIER Jacques - M. PONCHE Bernard
M. PUBERT Jean-Marie - M. PERCHE Michel - M. GUFFROY Pierre

Groupe 16 - LORETTE ABLAIN SOUCHEZ (02)

M. ROCHARD Raymond - M. DHESSE Gérard

Groupe 18 - NOEUX LES MINES (01)

M. CRÉMERY James

Groupe 19 - SAINS EN GOHELLE (02)

M. CANALICCHIO Carmelo - M. MONIEZ Charles

Groupe 20 - SALLAUMINES (03)

M. MONCHICOURT Jacques - M. BOSSAVY Albert - M. HELART Michel

Groupe 21 - VERMELLES (08)

M. SISIAC Erick - M. LUKASZCZ Édouard - M. FACON Daniel
M. GODART Jean-Marie - M. PIALOUX André - M. GODART Nicolas
M. ROUSSEL André - M. HOUILLIEZ André

Groupe 22 - VIMY et Environs (02)

M. LEGROS Michel - M. VION Marcel

Mot d'accueil du chef de groupe de Lens Daniel L'ALLAIN



Mon général, Mesdames Messieurs les adjoints au maire, Monsieur le président de la Garde d'Honneur, Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'Association du Monument de Notre Dame de Lorette et la Garde d'Honneur de l'Ossuaire, Mesdames et Messieurs les Gardes d'Honneur, Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités, soyez tous les bienvenus pour cette 100^e Assemblée Générale de la Garde d'Honneur.

Je tenais en premier lieu à remercier la municipalité pour le prêt de la belle salle Jean NOHAIN, pour la réception qui clôturera cette réunion, mais aussi pour l'accompagnement qu'elle porte aux associations qui œuvrent dans le devoir de mémoire, dont la nôtre. Lens, ville martyre de la première guerre mondiale, a depuis de nombreuses années voulu donner un nouveau lustre aux cérémonies patriotiques : la restauration du monument aux morts en est un exemple éclatant. Nous savons que nous pouvons compter sur vous, soyez en à nouveau remercié.

Nous voici donc rassemblés de nouveau à Lens. Oui, de nouveau, car la ville eu l'honneur de recevoir l'assemblée plénière en 1936, en 1952, en 1969 et en 2004. C'est donc la 5^e fois. Qu'il me soit permis de rappeler brièvement quelques événements liés à ces assemblées générales. La première en 1936 eu lieu quelques semaines après la refondation du groupe. Mais rappelons que le groupe de Lens fit partie des groupes fondateurs de 1927. Celui-ci, peu soutenu par la compagnie minière à la différence des mines de Noeux, de Liévin, de Béthune, avait pratiquement disparu quand il fut refondé en 1936 autour d'une personnalité lenseoise Albert RÉVILLION. Albert RÉVILLION était un architecte et attira autour de lui commerçants et artisans de la ville. Peu d'ingénieurs et d'employés des mines fit du groupe de Lens, un groupe original parmi ceux du bassin minier.

La seconde réunion eu lieu en 1952, dans une ville encore marquée par les stigmates de la seconde guerre. Ce fut la dernière réunion où assistât le chef de groupe fondateur Albert RÉVILLION. En effet, il mourut l'année suivante le 26 janvier et fut remplacé par Henri THIRION.

Henri THIRION n'eut pas l'honneur de présider une assemblée plénière. Ce fut son successeur Maximilien HOLLMANN qui accueillit, en 1969, 450 personnes dans la salle Richart de la mairie alors reconstruite. À votre place, Monsieur MAZURE, se trouvait André DELELIS, jeune premier magistrat de la commune, 45 ans. Assemblée importante qui se conclut par le baptême

de deux noms de rue : la rue de Verdun dans la résidence Sellier et la rue Notre Dame de Lorette à la cité 4 toute proche.

Il faut attendre 2004 pour voir à nouveau une assemblée générale à Lens. Le groupe était alors présidé par Adonis ROGER. Mais je ne peux passer sous silence les noms des deux chefs de groupe précédent : Charles HARY et surtout Marcel BOUTRY. Marcel fut chef de groupe de 1986 à 2000. Il fut aussi vice-président de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et la Garde d'Honneur de l'Ossuaire. Il fut encore et surtout Garde d'Honneur de 1946 à 2022, durant 76 ans!

Après Adonis ROGER et Christophe LEFÈVRE qui succéda à Adonis, c'est à moi aujourd'hui de prendre la relève et de vous accueillir à Lens pour cette assemblée générale. Nous venons d'entendre le nécrologe qui rappelle les noms de ceux qui ont servi la cause de Notre-Dame de Lorette. Car servir est notre devise, elle est simple et belle. Servir, c'est s'effacer derrière ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Servir ce n'est revendiquer ni une place, ni un privilège. Servir pour nous c'est témoigner, témoigner de la fragilité de la paix et du besoin de la préserver. La paix entre les États bien sûr, mais aussi la paix à l'intérieur de notre pays, la paix dans notre association, dans nos groupes, dans nos familles... La paix est un bien précieux, puissions-nous toujours servir cette cause que nous ont léguée nos prédécesseurs.

Je vous remercie de votre attention et cède la parole à Monsieur Pierre MAZURE, représentant Monsieur Sylvain ROBERT, Maire de Lens.

Présentation des candidats au Conseil d'Administration

Les demandes de renouvellement de mandat ont été présentées aux Conseils d'Administration le 10 mars 2026.

Le Conseil d'Administration propose à votre suffrage pour validation, le renouvellement du 6^{ème} des administrateurs suivant :

Par ordre sur votre bulletin de vote,

- Monsieur Alain MICHEL, retraité du secteur privé en informatique, Secrétaire Général de l'Association, Président de la Garde d'Honneur, administrateur sortant, petite erreur sur le bulletin ce n'est pas 25 ans, mais 36 ans d'ancienneté,
- Monsieur Claude RAVAI, Enseignant Retraité, administrateur sortant, 10 ans d'ancienneté,
- Monsieur Hugues CORBEIL, Officier Armée de Terre, retraité, Ancien DMD du Pas-de-Calais, 2 ans d'ancienneté, Coopté en remplacement de Monsieur GRUSON,
- Monsieur Philippe HERMANI, Directeur Établissement de Santé retraité, 3 ans d'ancienneté, Coopté en remplacement de Monsieur REVERSE.



Bilan du tour de garde 2025

Monsieur Alain MICHEL
Secrétaire Général de l'Association
Président de la Garde d'Honneur

Le tour de garde a repris avec le groupe N°04 d'Arras le 1^{er} mars. Comme les années précédentes, il est encore à regretter que, pendant la journée de garde, certains gardes d'Honneur ne respectent pas le règlement lors de leur présence sur le site. Entre autres : le non-respect des horaires définis pour la journée de garde, le Diaire non renseigné, un nombre de gardes présents trop important par rapport à d'autres journées où ils sont peu nombreux, des gardes qui changent de date sans prévenir le chef de groupe ou le responsable de journée, la tenue laissant à désirer ne correspondant pas à une tenue correcte.

Il y a aussi, la perte des clés de la Nécropole (Portail, Chapelle et Tour Lanterne). 2 groupes n'ont pas pu assurer correctement leur tour de garde et cela a coûté à l'association plus de 800 €, si cela se reproduit le responsable de journée aura les frais à sa charge.

De plus, il est aussi force de constater la faible participation de l'ensemble de gardes lors des cérémonies (annuelles ou exceptionnelles) organisées sur le site de la nécropole de Notre-Dame de Lorette.

N'oublions pas que notre engagement d'Honneur est de servir, respecter, honorer les Morts pour la France, en premier lieu les 44000 soldats Français morts au cours des combats sanglants de 1914 et 1915 en Artois et inhumés dans la nécropole de Notre-Dame de Lorette.

Pour 275 jours de garde, au prorata de l'effectif de chaque groupe, il devrait y avoir un minimum de 12 gardes présents chaque jour, je demande aux chefs de groupe de mieux répartir les effectifs pour le tour de garde de leur groupe respectif, dans la mesure où 4 personnes ne peuvent assurer correctement une journée complète de garde.

Une journée de garde peut être conviviale à partir du moment où cela se passe dans le respect du site et des règles du devoir de mémoire du garde d'Honneur.

L'effectif de l'association au 31 décembre 2025 est de 3945 membres répartis en :

3340 Gardes d'Honneur,

476 Gardes d'Honneur Anciens,

95 membres associés, 12 membres bienfaiteurs et 22 sympathisants.

Il y a eu 116 décès et 166 démissions de gardes d'Honneur.

L'effectif de la Garde d'Honneur à la même date est de 3816 membres dont 414 dames.

Je vais maintenant vous donner les chiffres concernant le tour de garde 2025, en vous rappelant que ces pourcentages ne font pas l'objet d'un concours mais sont donnés afin de motiver les gardes d'Honneur dans l'engagement qu'ils ont pris.

Le pourcentage de présence pour le secteur n°01, avec 60 jours attribués est pour les groupes :

D'ARRAS	81,62%
De VIMY	84,69%
De CARENCY	90,20%
De MERICOURT	100%
D'AGNEZ-LES-DUISANS	95,83%

Soit pour ce secteur une moyenne de **90,47%**, en baisse de presque 5% par rapport à 2024 (95,17%)

Pour le secteur n°03, avec 87 jours attribués est pour les groupes :

D'AIX-NOULETTE	92,65%
De BEIHUNE	91,67%
D'ABLAIN-ST-NAZAIRE	92,13%
De BRUAY-LA-BUISSIÈRE	91,67%

Soit pour ce secteur une moyenne de **92,03%**, en baisse d'un peu plus de 2% par rapport à 2024 (94,37%)

Pour le secteur n°04, avec 47 jours attribués est pour les groupes :

De NOEUX-LES-MINLS	92,68%
De CARVIN	79,58%
De LENS	82,01%
D'HERSIN-COUPIGNY	91,96%

Soit pour ce secteur une moyenne de **86,56%**, en baisse d'un peu moins de 2% par rapport à 2024 (88,21%)

Pour le secteur n°02, avec 32 jours attribués est pour les groupes :

D'HENIN-BEAUMONT	81,60%
De SALLAUMINES	97,22%
De NOYELLES-SOUS-LENS	90,48%
D'ANGRES	98,55%

Soit pour ce secteur une moyenne de **91,96%**, en hausse de près de 4% par rapport à 2024 (88,33%)

Pour le secteur n°05, avec 49 jours attribués est pour les groupes :

De VERMELLES	87,25%
De LIEVIN	90,20%
De SAINS-EN-GOHELLE	91,09%
De BULLY-LES-MINES	97,37%
De BARLIN	91,67%

Soit pour ce secteur une moyenne de **91,52%**, en hausse d'un peu plus de 2% par rapport à 2024 (88,93%)

Tous ces chiffres nous donnent une moyenne générale pour l'ensemble des 22 groupes de **90,51% de présence**, légère baisse par rapport à 2024.

Il est quand même à noter que 334 gardes n'ont pas pris leur garde et n'ont donc pas respecté leur engagement.

Tous ces chiffres paraîtront dans le prochain Écho le n°303.

Un petit rappel :

Un seul manquement au service de la garde, sauf motif valable à présenter est un motif d'exclusion. (Art 4, §1 du règlement)

Voilà j'ai terminé avec le bilan 2025 et je souhaite que 2026 soit une meilleure année.

A tout un chacun de respecter son engagement.

Présentation du tour de garde 2026

Le tour de garde a commencé le 1^{er} mars par le secteur N°02 avec le groupe n°20 de Sallaumines suivi des groupes de Noyelles-sous-Lens, Angres et le groupe d'Hénin-Beaumont de service aujourd'hui.

Les dates pour le Tour de garde 2026 de chaque groupe vous ont été communiquées par l'intermédiaire de l'Écho N° 302, page 21.

Le restaurant « l'Abri des visiteurs » est ouvert. Monsieur MIGNOTTE, le restaurateur, s'autorise de fermer certains jours sans nous informer, il est donc difficile pour le bureau de prévenir le chef de groupe ou le responsable de journée de ces fermetures. Je vous rappelle qu'il faut réserver le nombre de repas pour les gardes de service avant 10h00.

Cérémonies à Notre-Dame de Lorette pour l'année 2026

Comme chaque année pour les manifestations et cérémonies annuelles, elles sont rappelées dans le bulletin trimestriel l'Écho de Notre-Dame de Lorette, pour 2026 dans l'Écho n° 302.

En cas de modification d'horaire, vous serez informés par vos chefs de groupe.

Le 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la cérémonie officielle s'est déroulée au Mémorial Départemental de Souchez. Il y a eu ensuite un simple dépôt de gerbe par les responsables de la FNACA à la nécropole de Notre-Dame de Lorette.

L'association des ACPG-CAIM-IOE-OPEX et Veuves du Pas-de-Calais m'a communiqué la date du 18 octobre 2026 pour la journée mémorielle de l'anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie à Notre-Dame de Lorette.

Le 8 juin, le 5 juillet, le 6 septembre et le 10 novembre, il y aura les cérémonies annuelles organisées par la Garde d'Honneur.

Le 6 avril 2026, les administrateurs, les chefs de groupes et les porte drapeaux se rendront à Paris pour le ravivage de la Flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe comme tous les ans. Messieurs les chefs de groupe n'oubliez pas de me donner les noms des participants avant le 29 mars au soir dernier délai.

Pour les cérémonies officielles en 2026, un rappel sera publié dans le prochain Echo.

Je termine en vous donnant rendez-vous en principe le 14 mars 2027 pour l'assemblée générale de l'Association avec le groupe de Bruay-la-Buissière qui organisera un repas de clôture.

Je vous remercie pour votre écoute et je donne la parole à Monsieur Sylvain VASSEUR, Secrétaire Général Adjoint pour le rapport d'activité.

Rapport d'Activités de l'année 2025

par Monsieur Sylvain VASSEUR
Secrétaire Général Adjoint



Cette année 2025 a été marquée par les cérémonies relatives aux 110 ans des combats d'Artois.

Point sur les activités cérémonielles :

De manière chronologique, je vais retracer les activités qui se sont déroulées au sein de l'association.

Le 3 février 2025, il y a eu l'inauguration des travaux du site. Cette cérémonie était présidée par Madame Patricia MIRALLIS, ministre délégué auprès du ministre des Armées.

Le 6 avril 2025, assemblée générale de l'association à Lapugnoy.

Le 21 avril 2025, ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Le 3 juin 2025, 6 soldats de la Grande Guerre sont inhumés au sein de la nécropole.

Le 8 juin, journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine et 45^e anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine.

Le jeudi 12 juin 2025, le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied (1^{er} BCP) a organisé avec l'association une cérémonie commémorative pour les 110 ans des combats d'Artois où le bataillon a perdu 1400 chasseurs.

Le dimanche 6 juillet 2025, rassemblement des familles des morts pour la France en Artois.

Le dimanche 7 septembre 2025, cérémonie pour les membres de l'association et les gardes d'honneur décédés.

Le 10 novembre 2025, veillée du souvenir pour le 107^{ème} anniversaire de l'Armistice. Cérémonie présidée par le préfet du Pas de Calais, Laurent TOUVEL.

Le 14 novembre, grande cérémonie pour la commémoration des batailles d'Artois et des Flandres, cérémonie organisée à l'initiative de notre président le général de division Martin RENARD. Cette cérémonie fut rehaussée par la présence 7 détachements de l'Armée Française. Elle était présidée par le gouverneur militaire de Lille et officier général de la zone de Défense et de sécurité Nord.

Point sur les activités du bureau

Le bureau a organisé 5 réunions :

- 3 réunions du conseil d'administration,
- ainsi que 2 réunions des chefs de groupe.

Le secrétariat général a participé au niveau de l'office national des combattants et veuves de guerre à la réunion du conseil départemental de l'ONACVG et à 14 commissions :

- 10 commissions de solidarité et d'entraide aux ressortissants,
- 2 commissions des porte-drapeaux,
- 2 commissions mémorielles.

Il a également participé à :

- 4 réunions préfectorales sur le devenir du site,
- 1 comité de pilotage suite au classement UNESCO,
- 3 réunions avec l'avocat de l'association,
- 1 réunion avec le bureau comptable de l'association,
- 9 cérémonies commémoratives franco-françaises,
- 8 cérémonies commémoratives interralliées,
- 71 permanences au sein du bureau de l'association,
- 22 assemblées annuelles de groupe,
- 1 assemblée générale.

Sur les 365 jours de l'année 2025, il y a eu 131 jours d'activités pour le bureau soit 36% de l'année consacré à l'association. Il ne faut pas oublier le travail en temps masqué à la maison pour traiter les mails, les courriers et la comptabilité.

Cela est loin d'être négligeable, n'en déplaise à ceux qui nous critiquent et estiment que nous ne faisons rien.

Point sur la fréquentation du site

Il y a eu 85 000 visiteurs sur les 9 mois de présence sur le site.

La répartition est la suivante :

- 54 000 en visites individuelles,
- 14 000 en groupes constitués,
- 17 000 en visites scolaires.

Point sur les adhérents

Effectif global : 3945.

GH hommes : 3340.

GH dames : 414.

GH Agés : 476.

Membres associés, bienfaiteurs et sympathisants : 115.

Point sur les entrées et sorties de la garde

Nous avons accueilli 250 nouveaux membres en 2025.

Et nous avons perdu 282 membres dont 116 décès, 166 démissions et radiations.

Pour mémoire, 334 gardes n'ont pas monté leur tour de garde en 2025.
Le taux global de participation pour l'ensemble des 22 groupes est donc réalisé à 90,5%.

Dernier point sur l'attribution de la médaille associative de la GH

En 2024, 354.

En 2025, 285.

J'en ai terminé et je vous remercie de votre attention.

Bilan et Compte de Résultat

par Monsieur Jean-Pierre PECHOT
Trésorier de l'Association.



Monsieur Jean-Pierre PECHOT, Trésorier Général de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et de la Garde d'Honneur présente le Bilan et le compte de résultat 2025, attestés par la société CHD de Cambrai (groupe d'expertise comptable), certifiés sincères et véritables selon les livres de comptabilité de l'Association.

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	
Immobilisations corporelles.....	146 752 €
Autres immobilisations.....	774 €
Total actif immobilisé	147 526 €
Stock.....	30 178 €
Créances.....	
Valeurs mobilières de placement.....	3 317 €
Disponibilité.....	363 396 €
Charges constatées d'avance.....	220 €
Total	397 110 €
Total Général	544 636 €

PASSIF	
Réserve et Provision.....	482 109 €
Résultat net de l'exercice.....	8 288 €
Total capitaux propres	490 397 €
Dettes Bancaire et emprunts divers.....	41 766 €
Dettes fournisseurs.....	7 340 €
Dettes Fiscales et sociales.....	5 133 €
Autres dettes.....	
Total	54 239 €
Total Général	544 636 €

Compte de résultat Exercice 2025

PRODUITS	
Cotisations.....	64 890 €
Productions vendues (bien et service).....	29 231 €
Subventions d'exploitations.....	650 €
Abandons de frais bénévoles.....	4 144 €
Mécénats.....	3 214 €
Autres produits (hors cotisations).....	61 316 €
Autres intérêts et produits assimilés.....	12 000 €
Total des produits	175 445 €
CHARGES	
Achat de marchandises.....	8 537 €
Variations de stocks de marchandises.....	7402 €
Autres achats et externes.....	68 517 €
Impôts, taxes.....	3 636 €
Dotation aux amortissements et provisions.....	14 758 €
Subventions accordées par l'association.....	200 €
Autres charges.....	63 734 €
Intérêts et charges assimilées.....	
Impôts sur les bénéfices.....	
Total des charges	166 784 €
Excédent ou déficit	8 661 €

L'énumération du bilan et compte de résultat terminé, ceux-ci sont votés à l'unanimité par les adhérents présents.

Les documents comptables sont disponibles et consultables au secrétariat de l'Association après avoir pris rendez-vous avec le trésorier.

MEDAILLES POUR 50 ANNEES DE SERVICE EN 2025

A l'Ossuaire de Notre-Dame de Lorette

(Inscrit en 1975)

Groupe 01- AGNEZ-LES-DUISANS M. Bernard WILS
M. Gilbert LASSELIN

Groupe 04 - ARRAS M. Maurice GAVERIAUX

Groupe 14 - LENS M. Jacques FRANCOIS

INSIGNES POUR 20 ANNEES DE SERVICE EN 2025

A l'Ossuaire de Notre-Dame de Lorette

(Inscrit en 2005)

Groupe 01- AGNEZ-LES-DUISANS M. Alain POIOCZNIAK
M. Benoit EVRAD

Groupe 03 - ANGRES M. Luc LEGROS - M. Augustin PIERRU
M. Michel LECLERCQ

Groupe 04 - ARRAS M. René-Jean DEBEUGNY

M. André BERTHE - M. Etienne BIALEK - M. Philippe BIZART

M. Martial BOULIER - M. William BRACQ - M. Bruno CAMIER

M. Daniel BARLET - M. Jacques COURBET

M. Daniel VAN CAENEGEM - M. Michel DEFURNE

M. Philippe GUIMART - M. Vincent HALIPRE - M. Victor HALLUIN

M. Gérard LANDELAMY - M. Émile LETELLIER - M. Fernand TROY

M. Marc CAMPBELL

Groupe 05 - BARLIN M. Jean Paul GERMAIN - M. Henri HANAS

Groupe 06 - BETHUNE M. Jean-Claude SIMON

M. Jean Paul DELANNOY - M. Daniel DELERUE

M. Jean Marie DELASSUS M. Gérard LELONG

M. Albert BAILLEUL - M. André LAMPIN - M. Francis LECOMTE

M. Michel PERSOONS - M. Jean-Marie SEKULAK

M. Didier PRUVOST - M. Guy COQUEL - M. Alain Guy CREPIN

M. Bernard DESOEUVRES - M. Jean-Claude LEGRAND

M. Patrick LEGRAND - M. Ruddy LEGRAND - M. Francis SAUVAGE

M. Marc VRAU

Groupe 07 - BILLY - BOIS BERNARD M. Daniel MONCHY

M. Alain Michel PONCHE

Groupe 08 - BRUAY LA BUISSIERE M. G rald DA SILVA
M. Michel HEUGUE

Groupe 09 - BULLY-LES-MINES M. Guy RINGARD
M. Alain CHAUPIN - M. Jean-Michel DELENCLOS

Groupe 11 - CARVIN M. Maurice COULTHARD
M. Alain BOIGELOT

Groupe 12 - HENIN-BEAUMONT M. Daniel COUILLEZ
M. Maurice HECQUET - M. Thierry LARIVIERE

Groupe 14 - LENS M. Philippe SIMON - M. Pierre Gilles SAUVAGE
M. Roger LARTISIEN - M. Philippe DURET TE
M. Jean Robert DUFOUR - M. Jean Bernard DELAVAL
M. Guy CLAREBOUT - M. Bernard BAES - M. Bernard CABOT

Groupe 15 - LIEVIN M. Roland DEMONCHAU

Groupe 16 - ABLAIN ST NAZAIRE M. Augustin DUQUESNOY

Groupe 18 - NOEUX LES MINES M. Claude MACHUT

Groupe 19 - SAINS EN GOHELLE M. Jean-Paul LALLEMAND
M. Daniel GENELLE

Groupe 20 - SALLAUMINES M. Jean-Fran ois JABLONKA

Groupe 21 - VERMELLES M. Ren  FLORVAL
M. Joseph DENUNCQ

Groupe 22 - VIMY et Environs M. Daniel BUHOT
M. Pascal HERMANT

Remise des m dailles 50 ans

Les m dailles pour 50 ann es de service assidu   la Garde d'Honneur ont  t  remises par Monsieur Alain MICHEL, Secr taire G n ral, Pr sident de la Garde d'Honneur et par Monsieur le G n ral de division (2S) Martin RENARD, Pr sident de l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette et la Garde d'Honneur de l'Ossuaire   :

Monsieur Jacques FRANCOIS du groupe N  14 Lens ainsi qu'  Monsieur Bernard WILS et Monsieur Gilbert LASSELIN du groupe N  01 d'Agnez-les-Duisans.

Monsieur Maurice GAVERIAUX du N  04 d'Arras, n  en 1932, n'a pas pu se d placer pour cette c r monie.

Le Président Alain MICHEL a remis la médaille à Monsieur Patrick MARZEC Chef de groupe d'Arras, en le chargeant d'organiser une petite cérémonie en présence des responsables et du drapeau du groupe au domicile de Monsieur GAVERIAUX.



Les Présidents Alain MICHEL et Martin RENARD, les récipiendaires messieurs Jacques FRANCOIS, Bernard WILS, Gilbert LASSELIN et le drapeau de l'Association avec ses assesseurs

Les nouveaux Chefs de Groupe

Pour le Groupe N° 07 Méricourt, Bois-Bernard, Billy :

Monsieur Raymond SCHIRMERLING a désiré arrêter sa fonction au 31 décembre 2025, à la réunion générale du groupe N° 7 de Méricourt le 17 janvier 2026, Monsieur Hervé URBANIAK a été élu à l'unanimité chef de groupe.

Pour le groupe N° 14 de Lens qui nous accueille aujourd'hui :

Monsieur Christophe LEFEVRE a désiré lui aussi arrêter sa fonction au 31 décembre 2025, à la réunion générale du groupe N° 14 de Lens le 2 février 2026, Monsieur Daniel L'ALLAIN a été élu à l'unanimité chef de groupe.



Le président de la Garde fait enlever le brassard de Garde d'Honneur (lettres capitales noires) avant de recevoir l'insigne et le brassard (lettres capitales dorées) de chef de groupe.



Afin de respecter le règlement, le Président de la Garde d'Honneur valide la prise de fonction de Messieurs Hervé URBANIAK et Daniel L'ALLAIN en leur remettant le brassard et l'insigne de chef de groupe.

Résultat du vote pour le renouvellement du 6^{ème} des administrateurs

Le dépouillement des bulletins de vote étant terminé, les résultats ont été donnés par le Secrétaire Général.

**364 bulletins ont été exprimés, Nuls ou
Blancs 0. Quorum : 182**

Les résultats sont :

Monsieur Alain MICHEL	355 voix, réélu.
Monsieur Hugues CORBEIL	343 voix, élu.
Monsieur Philippe HERMANT	334 voix, élu.
Monsieur Claude RAVAL	326 voix, réélu.

Le Président et le Secrétaire Général ont remis ensuite l'insigne d'Administrateur aux nouveaux élus.



Un conteur, Garde d'Honneur de Béthune



Monsieur Alain ROJ, Garde d'Honneur et porte-drapeau du groupe de Béthune, nous a demandé la permission de réciter un poème avant de rendre le drapeau de l'Association, dont il a eu la charge depuis la dernière assemblée en 2025. Charge qu'il a assumé avec sérieux et une assiduité permanente, permission lui a donc été accordée.

Aux survivants

*Si vous montez, un jour au sommet de Lorette
ce calvaire immense où sous des croix de bois
inconnus ou gradés les sauveurs de l'Artois
Sont pleins d'éternité dans leur tombe muette
Interrogez le sol car il vous répondra
Il contient en effet tant de substances humaines
Qu'il devient comme un cœur palpitant dans la plaine
Et que ce cœur immerge au votre s'unira
Vous pourrez mes amis sur la colline sainte
Où veille en votre nom la lanterne des morts
Recueillir vos esprits rallier vos efforts
Et sur le sang sacré dont la terre est empreinte
Jurez de vous aimer et de mieux vous unir
Contre un linceul d'oubli qui tombe sur nos frères
Docteur Emile POITEAU*

Cérémonie de transmission du drapeau

La cérémonie de passation du drapeau du groupe N° 06 de Béthune au groupe N° 14 de Lens a, pour cette année, été modifié. En effet, le monument aux Morts de Lens est situé dans le centre-ville sur un axe fréquenté avec des difficultés pour le stationnement. Le conseil d'administration en accord avec les responsables du groupe de Lens pour des raisons de sécurité (environ 1,5 Km de déplacement en ville pour les adhérents en voiture particulière) avait annulé le dépôt de gerbes et la passation de drapeau devant le monument aux Morts.



Monsieur Zbigniew PROSCHE, Administrateur, chef de groupe N° 06 Béthune, s'est fait remettre des mains de son porte-drapeau, le drapeau de

l'association, drapeau que son groupe avait en charge depuis le 6 avril 2024, date de la dernière assemblée générale de l'association. Monsieur PROSCHE s'est ensuite dirigé vers le président de la Garde d'Honneur, afin de lui rendre le drapeau. Le président a remercié le chef de groupe et l'a chargé de transmettre sa reconnaissance et ses félicitations au porte-drapeau (Alain ROJ) et aux accesseurs pour leur présence à toutes les cérémonies 2025 où la Garde d'Honneur devait être représentée.



Le président a ensuite remis le drapeau de l'association à Monsieur Daniel L'ALLAIN nouveau chef de groupe N° 14 de Lens en l'informant de la charge de cette passation de l'emblème de l'association pour l'année en cours et jusque l'assemblée générale en 2027.

Le Chef de groupe de Lens a ensuite remis le drapeau au porte-drapeau qui en assurera la charge pour toutes les cérémonies jusqu'à la prochaine Assemblée Générale à venir.



APPEL à COTISATION

Nous rappelons à nos **Membres Associés** que la **cotisation annuelle** et le **réabonnement** au bulletin « **L'Echo de Notre-Dame de Lorette** » de 2026 doivent être réglés au cours du **1^{er} trimestre de l'année.**

Très Important : Ceci ne concerne pas les Gardes d'Honneur qui doivent régler leur cotisation et leur réabonnement au Trésorier de leur Groupe

Association du Monument de Notre-Dame de Lorette **Membres Associés**

Montant de la cotisation 2026

Y compris l'abonnement à l'Echo

20,00 €

Auquel j'ajoute un don de

€

Le don n'ouvre droit à déduction que dans la mesure où les conditions Générales prévues à l'article 238 bis - 1 du code général des impôts sont, c'est à dire, s'il est effectué « au profit d'œuvres ou organismes d'intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial ou culturel »

Soit au total :

€

Que je verse à l'Association du Monument de Notre-Dame de Lorette, au moyen d'un Chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

Association du Monument de Notre-Dame de Lorette

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Profession

Date et lieu de Naissance

/ /

Courriel

Tél.

N° Adhérent

A retourner à :

Association du Monument de Notre-Dame de Lorette
Secrétariat

1 HAMEAU de LORETTE
62153 ABLAIN-SAINT-NAZAIRE



<http://www.association.du.monument.de.notre.dame.de.lorette.e.monsie.com>
Pages Facebook : Notre-Dame de Lorette Association du Monument